

N°41/2018 – 24 juillet 2018

**Rapport de
branche
Prism'emploi**

Le rapport de branche est un élément important de valorisation de l'image de la branche. Nous comptons sur votre participation.

Pour rappel, dans le cadre de l'élaboration du rapport de branche, vous avez été sollicité en vue de transmettre votre bilan social 2017 à l'Institut I+C en charge du traitement de données dans le plus strict respect du secret professionnel

Pour ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons à transmettre votre bilan social (personnels permanents et intérimaires), ou à défaut, le questionnaire sous format Excel, à l'Institut I+C avant le 27 juillet à :

Célia DIAZ – INSTITUT I + C
11 rue Christophe Colomb 75008 PARIS
E-mail : celia.diaz@iplusc.com - Tél : 01.47.20.43.65

La fiabilité et la qualité du rapport de branche reposent sur votre collaboration.

**Etude sur les
contrats
cours**

Dans le cadre de la partie « assurance-chômage » du projet de loi Avenir professionnel et de la mise en place éventuelle d'un système dit de « bonus-malus », nous avons l'obligation, comme toutes les branches, d'élaborer un diagnostic préalable afin d'éclairer le débat : il est confié à l'Observatoire de la Branche (OIR).

Ce diagnostic a pour objet de dresser un panorama du recours aux CDD pour les permanents de nos entreprises.

Nous vous avons transmis un questionnaire à retourner au CREDOC, prestataire extérieur (tiers de confiance), qui centralise et traite les données de manière anonyme.

Nous vous remercions de le renvoyer avant le 27 juillet à :

Ludivine BLANC blanc@credoc.fr et Patrick DUCHEN duchen@credoc.fr

**Enquête sur
l'emploi des
handicapés**

Pour appuyer nos positions auprès du gouvernement sur l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, nous devons disposer de données chiffrées dans nos entreprises (intérimaires et permanents). Les sources publiques étant très lacunaires sur le sujet, l'OIR (observatoire de l'intérim et du recrutement) a été mandaté pour réaliser d'ici début septembre un diagnostic chiffré.

Un questionnaire sous format Excel vous a été envoyé. Les réponses doivent être renvoyées directement à l'institut I+C (tiers de confiance) et seront traitées de manière anonyme par ce dernier.

Les réponses sont à renvoyer d'ici le 27 juillet directement à :

Célia DIAZ – INSTITUT I + C
11 rue Christophe Colomb 75008 PARIS
E-mail : celia.diaz@iplusc.com - Tél : 01.47.20.43.65